

COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE**DELIBERATION N° 94- 6 DU 1er DECEMBRE 1994
PORTANT SUR LA CARTE D'OBJECTIF DE QUALITE
DU DEPARTEMENT DE L' AISNE**

Le comité de bassin Seine-Normandie

- Vu la loi du 16 décembre 1964 et les textes subséquents sur les objectifs de qualité des cours d'eau,
- Vu l'avis de la commission des programmes et de la prospective sur les objectifs de gestion qualitative des eaux superficielles à introduire dans le SDAGE, émis lors de sa réunion du 25 octobre 1994,
- Vu l'avis de la mission déléguée de bassin en date du 22 novembre 1994,
- Vu le projet de carte départementale d'objectifs de qualité élaboré pour le département de l'Aisne en date de novembre 1989,

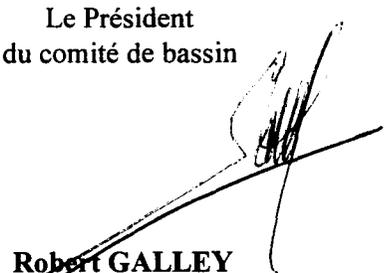
donne un avis favorable au projet départemental sous les réserves exprimées par la mission déléguée de bassin dans l'avis susvisé

Le Secrétaire,
Directeur de l'agence,



P.F. TENIERE-BUCHOT

Le Président
du comité de bassin



Robert GALLEY